

La vague de chaleur arrive...

Luxembourg, le 24 juin 2019

La météo annonce une période de canicule sur le Luxembourg durant toute la semaine.

L'USF Luxembourg vous rappelle les conseils de préventions énoncés par la Commission européenne sur le sujet :

"Au cas où des températures trop élevées ou trop basses par rapport aux limites fixées par le Règlement général pour la protection du travail seraient constatées sur un lieu de travail (pour les bureaux : températures supérieures à 30°C ou inférieures à 20°C), il appartient aux directeurs généraux concernés de prendre immédiatement toutes les mesures qui s'imposent.

Au cas où une amélioration ne pourrait être apportée, le personnel est en droit d'en informer le secrétariat du CSHT pour une intervention immédiate."

C'est la raison pour laquelle l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg invite les responsables des Directions Générales de Luxembourg à prendre les mesures adéquates pour le personnel, notamment dans l'organisation des horaires de travail.

L'USF Luxembourg recommande aux collègues les mesures suivantes :

- Mesurer la température dans votre bureau.
- Adapter vos horaires de travail en accord avec votre hiérarchie ou demander un télétravail durant la période.
- Travailler, si possible, dans les zones climatisées (restaurants, salles de conférences libres, etc.)
- Demander un ventilateur
- En cas de malaise, appeler d'urgence le 12.

Plus d'informations:

<https://myintracomm.ec.europa.eu/staff/FR/health/health-at-work/Pages/heatwave.aspx>

Contacter l'USF Luxembourg n'est pas seulement contacter un syndicat ; c'est avoir accès à une expertise, un suivi personnalisé et une disponibilité constante

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Vos représentants:

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, A. KYRAMARIOS	Gasperich: N. FETTAH-ZAIT R. DELGADO-SAEZ, S. KARDARAS	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON
--	---	----------------------------------



**UNION SYNDICALE FEDERALE
LUXEMBOURG**

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-Luxembourg.eu

